

FICHES FORMATIONS EDUCATEURS

BMF - Brevet de Moniteur de Football

Définition du public

Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.

Pré-requis en formation

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Etre âgé de 16 ans révolus
- Etre licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours,
- Etre titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)

Les objectifs

Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité de :

- Mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental
- Animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement en football en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés.

Programme de la formation

La formation au Brevet de Moniteur de Football se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) et de 2 modules complémentaires :

- UC1 : Etre capable de mettre en oeuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U8 (moins de 8 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité (32h)
- UC2 : Etre capable de mettre en oeuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité (32h)
- UC3 : Etre capable de mettre en oeuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux séniors, en sécurité (32h)
- UC4 (32h) : Réalisation et formalisation d'un projet de club ou de structure, en lien avec ses responsabilités, suivie d'un entretien de vingt minutes avec le jury
- Module Santé-Sécurité (35h): Etre capable de prendre en compte la santé des pratiquants et de sécuriser l'environnement de la pratique du football.
- Module Arbitrage (16h) : animation et sensibilisation à l'arbitrage

A retenir

179h de formation en centre + 346h de mise en situation professionnelle (U13 minimum)

Tarif maximum : 1894€ + 50€ (tests de sélection)

Aides au financement FAFA + CPF + AFDAS

Indicateurs de performance

BMF Traditionnel								
Saison	Moyenne Age	Nombre d'inscrits aux tests	Public Féminin	Nombre d'admission	Taux d'admission	Présents à la certification	Diplômés	% CERTIFIÉS
18/19	30	44	3	42	95,45%	41	39	92,86%
19/20	33	72	3	53	73,61%	52	48	90,57%
20/21	32	120	5	75	62,50%	En cours	En cours	En cours